



PHARAPRÉVENTION

Formation MAC Acteur-PRAP ibc Maintien et Actualisation des Compétences

Durée de la formation : 07 h 00 sur 1 jour

Prérequis : être certifié Acteur-PRAP ibc

◆ Objectifs de la formation :

- ◇ Maintenir et actualiser ses compétences en tant qu'Acteur PRAP.
- ◇ Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ◇ Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ◇ Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

◆ Programme de la formation :

- ◇ Retour d'expériences et les projets mis en place :
 - Aborder les expériences acquises.
 - Accéder aux projets mis en place.
- ◇ Partage et échange sur les actions menées :
 - Citer les points forts et faibles.
 - Appréhender les résultats de la démarche.
- ◇ Actualisation des compétences :
 - Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement.
 - Etre capable d'observer et d'analyser une situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
 - Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou établissement
- ◇ Observer et analyser une situation de travail :
 - Sur poste de travail occupé, proposition de pistes d'amélioration après observation et analyse.
- ◇ Visite des différents postes de l'entreprise pour mise en pratique de l'éducation gestuelle et posturale.

◆ Moyens pédagogique :

- ◇ Face à face pédagogique alternant théorie en salle avec vidéo projection et visite des postes de travail pour la partie observation/analyse et mise en pratique de l'éducation gestuelle et posturale.
- ◇ Formation à dominante analytique, observatrice et coordinatrice.
- ◇ Mannequin, colonnes vertébrales, appareil photo, document de travail selon référentiel et matériels quotidiennement utilisés par les stagiaires font partis des moyens.

◆ Validation de la formation :

- ◇ Délivrance d'une attestation de formation.
- ◇ Délivrance du certificat « Acteur-PRAP ibc » après évaluation des compétences selon référentiel.
La validation du certificat est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage (MAC) Maintien et Actualisation des Compétences d'une journée de 07h00 tous les 24 mois.

◆ Enseignement de la formation :

- ◇ Formateur spécialisé et certifié formateur PRAP par le réseau prévention.